



## Pas de succession

-----  
Par chti

Ma compagne est décédée le 07.07.2021.Son frère(de Grenoble) est le seul héritier et il est sous tutelle . En Février 2022 , je me suis aperçu que son tuteur n'avait pas fait d'ouverture de succession . Je l'ai recontacté pour lui dire .Aujourd'hui, tjs rien ( je possède son livret de famille,clés d'appartement ,personne ne me les a réclamé ) il y a des biens, elle possède un appartement sur Cannes . Impots loc., fonciers , charges.... Que va il se passer ? Dois je faire quelque chose ?

-----  
Par yapasdequoi

DOUBLON